

Enfants terribles

Autor(en): **[s.n.]**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **58 (1920)**

Heft 37

PDF erstellt am: **22.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-215821>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

CONTEUR VAUDOIS

PARAISSANT TOUS LES SAMEDIS

Fondé en 1862, par L. Monnet et H. Renou



Rédaction et Administration :
Imprimerie **PACHE-VARIDEL & BRON**, Lausanne
PRÉ-DU-MARCHÉ, 9

Pour les annonces s'adresser exclusivement à la
PUBLICITAS
Société Anonyme Suisse de Publicité
LAUSANNE et dans ses agences

ABONNEMENT : Suisse, un an Fr. 6.—
six mois, Fr. 3.50 — Etranger, un an Fr. 8.70

ANNONCES : Canton, 20 cent.
Suisse et Etranger, 25 cent. — Réclames, 50 cent.
la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

On peut s'abonner au Conteur Vaudois,
jusqu'au 31 décembre 1920 pour

fr. 2.—

en s'adressant à l'administration, Pré-
du-Marché 9, Lausanne.

Sommaire du Numéro du 11 sept. 1920. — Pour les
dames : Les débuts d'une reine. — *Lo Vilhio Dêvesa* : On carrouzet quemoudo (*Marc à Louis*). — CHEZ NOUS : La petite ville (*Jean des Sapins*). — A propos de pommes. — FEUILLETON : Dans
le train (*Solandieu*). — Association des Vaudoises.



POUR LES DAMES :

Les débuts d'une reine.

CORE qu'il y ait longtemps déjà que la
reine Victoria d'Angleterre ne soit plus
de ce monde, elle y a joué un rôle assez
important pour que son souvenir subsiste et pour
qu'il redonne quelque intérêt aux lignes suivantes.
Du reste, nous sommes certain que nos aimables
lectrices les liront avec grand plaisir.

Il est curieux, en ce moment, d'évoquer les dé-
buts de ce très long règne qui, au régime de l'ab-
solutisme de Guillaume IV, faisait succéder, en
Angleterre, le régime constitutionnel, dans l'accep-
tion complète du mot.

Guillaume IV ne laissait aucun héritier. La cou-
ronne devait passer régulièrement à la fille de son
frère, le duc de Kent; c'était la princesse Victoria.
Elle avait dix-huit ans.

La mort du roi avait été plus brusque qu'on ne
pensait. La façon dont la princesse fut instruite de
son avènement est curieuse.

Guillaume IV était mort dans la nuit, à Wind-
sor, après avoir, dit-on (ce qui ne manquerait pas
de grandeur), mis à profit son dernier instant de
lucidité pour signer la grâce d'un condamné à
mort.

Aussitôt qu'il eut rendu le dernier soupir, le doc-
teur Howley, l'archevêque de Canterbury et le
grand chambellan, le marquis de Conyngham, se
dirigèrent vers Kensington pour porter la nouvelle
à l'héritière du trône d'Angleterre.

Il existe de cette scène une relation, pittoresque
dans ses détails précis, faite naguère par miss
Wynn.

Les trois envoyés n'arrivèrent à Kensington qu'à
cinq heures du matin. Ils frappèrent longtemps
avant de pouvoir réveiller le concierge. On les fit
attendre dans la cour, puis ils entrèrent dans une
salle du rez-de-chaussée où on parut les oublier.
Ils sonnèrent de nouveau et envoyèrent une sui-
vante de la princesse l'avertir qu'ils demandaient
audience pour une affaire de la plus haute impor-
tance.

Après une nouvelle attente, ils durent sonner
une seconde fois et demander la cause de tant de
retards. La suivante déclara que la princesse dor-
mait d'un sommeil si profond qu'on ne pouvait se
décider à la réveiller.

— Nous sommes venus vers la reine, répondit
le marquis de Conyngham, pour des affaires d'E-
tat qui doivent passer même avant son sommeil.

On se décida alors seulement à obéir.

La princesse Victoria arriva aussitôt vêtue seu-
lement d'un long peignoir blanc et d'un châle jeté
sur ses épaules, les cheveux flottants.

Elle apprit « avec un sang-froid étonnant » la
nouvelle considérable qu'on lui apportait. Cette
jeune fille de dix-huit ans n'eut pas une défaillance,
ne donna pas un signe d'émotion, contrairement à
ce qu'attendaient les messagers. Elle annonçait
qu'elle tiendrait un Conseil privé le même jour, à
onze heures, après avoir prêté serment entre les
mains du lord chancelier.

A l'heure dite, elle paraissait, en vêtements de
deuil très simple, devant les Lords et accomplissait
les formalités traditionnelles. Elle reçut ensuite le
serment des membres du Conseil.

Un témoin et acteur de cette scène, lord Greville,
l'a ainsi décrite : « Lorsque les deux vieillards, ses
oncles, s'agenouillèrent devant elle, lui promirent fi-
délité et baisèrent sa main, je la vis rougir jus-
qu'aux yeux, comme si elle eût été frappée du con-
traste qui éclatait ainsi entre la loi civile et la loi
naturelle. Ce fut la seule marque d'émotion qu'elle
laissa échapper. Elle accueillit ses oncles avec
beaucoup de grâce et d'affabilité, les embrassa l'un
et l'autre, puis, se levant, s'avança vers le duc d.
Sussex qui était le plus éloigné et que ses infirmi-
tés empêchaient d'arriver jusqu'à elle. La multi-
tude d'homme qui se présentait pour prêter ser-
ment parut d'abord la déconcerter un peu... Puis
elle reprit un calme parfait. Elle resta ainsi jus-
qu'à la fin de la cérémonie, jetant quelquefois un
regard à son premier ministre pour lui demander
conseil, lorsqu'elle avait quelque hésitation, ce qui,
du reste, arriva rarement... Quoiqu'elle fut de pe-
tite taille et sans grande prétention à la beauté
ses manières pleines de grâce donnaient à sa per-
sonne un abord agréable. »

Le couronnement de la reine Victoria eut lieu
l'année suivante.

Deux ans après son avènement, elle se mariait
On sait que son mariage, chose rare parmi les sou-
verains, fut un mariage d'amour. Elle épousait son
cousin, le prince Albert de Saxe-Cobourg-Gotha,
qui mourut en 1861. La reine, depuis, n'a jamais
quitté le deuil.

Pour en finir. — Dans une discussion un peu animée
M. X. reçoit une gifle.

— Et tu l'as rendue, lui dit un ami.

— Si je l'ai rendue ! si je l'ai rendue ! Pas du tout,
il m'en aurait donné une autre et ça n'aurait jamais
fini.

Pas compromettant. — Un inutile, fort inconnu,
très désireux de mettre quelque chose sur sa carte de
visite, au-dessous de son nom, a imaginé d'y faire gra-
ver :

X...

« Membre du suffrage universel. »



ON CAROUZET QUEMOUDO

L'ETAI l'abbay de Prabouli. Que d' dzein
lâi è vegnâ : dâi villio, dâi dzouveno,
dâi pansu, dâi prin, dâi pècllio, dâi
chet, dâi galé et dâi z'auto. Et dâi damuzalle detote
lè couleu et de tote lè forme. L'étai galé de lè vère.
— Tot parâi, quemet desâi lo villio Djan Perrâ,
onna galéza gaupa quand bin n'est pas tant, tant
vetya, fâ pe plîezi a vère qu'on protireu, quand
bin sarâi vetu quemet lo général.

Clli Djan Perrâ que vo dio l'étai assebin a l'ab-
bayi de Prabouli. Et bin dâi verro que l'a pardieu
bu, tant qu'à la fin s'est trovâ on boccon étourlo.
L'a dan coumeinci à fère dâi rizarde quemet on fâ
quand on a bu on verro de trau : terî âo dâi, teni
son verro rein qu'avoué lè deint, sein lè man, lo
bâire tot d'onna terya et bin d'auto z'affère dinse.
Po fini l'a voliu allâ ein carouzet.

L'ein étai vegnâ ion ne sé pas du iô. Ma l'étai
galé qu'on diablo. Et pu petiou, petiou. On arâi
djurâ on grand parapliodze, quemet clli que lè
marchand de brique-à-braque l'ant per dessus la
Ripouana. Sat âo houit plîèce et pu l'étai tot. Et
cein verive, verive. Faillâi vère.

Dan, Djan Perrâ s'einmode su clli carouzet. Lo
vaité que pâie veingt ceintime et quemeince à veri.
Djan Perrâ qu'avâi dza bin demilâ et traïdècilâ ve-
rive bin mè que lè z'auto et l'ein étai dzoïau que-
met tot. Lè get lâi saillivant de la tita dau tant que
l'étai conteint. N'avâi jamais vu on carouzet que
lâi fasâi tant d'effet et que fasâi tant de tor ein
assepou de teimps.

Quand lo carouzet sè fut arretâ, Djan Perrâ dè-
cheint bin bon sou. Lâi seimblîève que tota la terra
verive, lè z'âbro, lâi dzein, lè mâison. Sè crâyâi on-
cora ein carrouset. Adan lè tré onna pîce de 20
ceintime de sa catsetta de gilet, et la bâille à l'hom-
mo dau carouset.

— Vaité oncora veingt, que lâi fâ.

— Et porquie ? que repônd l'auto.

— Passe que ie vîro adi.

Marc à Louis, du Conteur.

Enfants terribles. — Au moment où madame termine
sa toilette pour sortir, arrive une amie en visite im-
prévue. On envoie bébé au salon.

— Ta maman est là ?

— Oui, madame.

— Elle ne m'attendait pas, dis ?

— Pour sûr... même qu'elle a dit que si elle avait
su, on serait sorti plus tôt.

C'est pour rien. — Le vendeur d'un journal lau-
annois annonçait à la gare, l'autre matin : « Deman-
dez le Grand Conseil et le Conseil communal, pour
dix centimes. »

Déveine. — Un Marseillais raconte qu'il est proprié-
taire de mines de sel considérables, dans un pays plus
ou moins... marseillais.

— Ces mines doivent vous rapporter beaucoup.

— Oui, dans les premiers temps... malheureusement,
les ouvriers ont bientôt reencôtré des couches de
poivre qui ont sérieusement entravé l'exploitation.